

DOSSIER

améliorons
la qualité de l'eau

LE BULLETIN

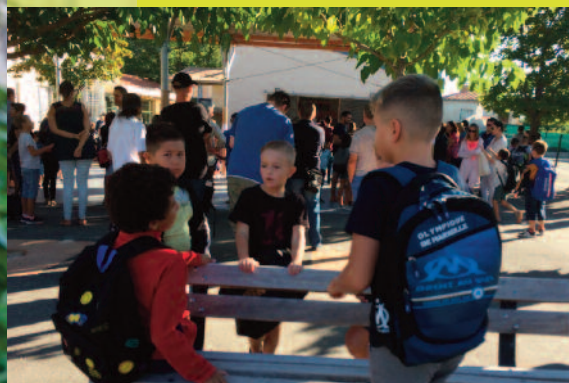
MUNICIPAL

Saint-Didier

n°3 octobre 2018 - janvier 2019

 saint-didier84.fr

...AGENDA, ÉTAT CIVIL,
LA VIE MUNICIPALE,
LA VIE DU VILLAGE,
EN CHANTIER, DOSSIER,
AUTO PORTRAIT...



AGENDA

OCTOBRE

- **Café Cerise mardi 16 octobre** conférence
L'année 1918 par Anne-Marie Isaac, 19h, salle du foyer
- **Stage de l'école de cirque Galipette du 22 au 26 octobre**
de 10h à 17h, centre culturel des Garrigues ☎ 04 90 61 89 92

NOVEMBRE

- **Collecte de sang vendredi 9 novembre** de 15h à 19h30, salle polyvalente
- **Cérémonie commémorative armistice de la guerre 14/18 dimanche 11 novembre** 11h45, rassemblement devant la mairie
- **Café Cerise mardi 20 novembre** conférence
Stéphane Mallarmé par Michel Coupard, 19h salle du foyer
- **Comédie musicale Jack l'entarteur** proposée par les Berlinger's
samedi 24 novembre 20h30, salle polyvalente, 10€

DÉCEMBRE

- **Marché de Noël dimanche 2 décembre** de 10h à 18h30, salle polyvalente
- **Cérémonie hommage aux « morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie » mercredi 5 décembre** 11h30, monument aux morts
- **Téléthon 2018**
vendredi 7 décembre Théâtre ASPEC 20h30, salle polyvalente
samedi 8 décembre **Concours de boules** 14h30, boulodrome
Loto 15h, salle polyvalente
Grillades 19h30, salle polyvalente
- **Café Cerise mardi 11 décembre** conférence
La guerre d'Espagne n'est pas finie par Roberto Fornies, 19h salle du foyer
- **Spectacle de Noël de l'école de cirque Galipette**
vendredi 14 décembre 20h, salle polyvalente

▼ CALENDRIER DES LOTOS

Tous les lotos ont lieu dans la salle polyvalente

- **Téléthon samedi 8 décembre** à 15h
- **Les Écoles d'Olivia dimanche 23 décembre** à 18h
- **La Boule du siècle samedi 29 décembre** à 17h
- **La Boule du siècle samedi 12 janvier** à 17h
- **CCAS samedi 19 janvier** à 15h
- **Kung Fu dimanche 27 janvier** à 16h
- **USSD (football) samedi 2 février** à 17h
- **AVEC (comité des fêtes) dimanche 10 février** à 16h30
- **La Boule du siècle samedi 16 février** à 17h
- **Association paroissiale samedi 23 février** à 18h

▼ CINEVAL

- **lundi 15 octobre**
- **lundi 29 octobre**
(1 séance supplémentaire pour les enfants l'après-midi)
- **lundi 12 novembre**
- **lundi 26 novembre**
- **lundi 10 décembre**
- **lundi 7 janvier**
- **lundi 21 janvier**

Toutes les séances ont lieu à 18h et 21h dans la salle polyvalente. cineval84.free.fr

▼ L'AGENDA DU DU CCAS

- **Club de l'amitié tous les lundis et jeudis** de 13h30 à 17h30, foyer
- **Cours informatiques tous les lundis** de 13h30 à 15h30, Ancien club jeunes
- **Gym douce tous les mardis** de 14h à 15h, centre culturel des Garrigues
- **Repas intergénérationnel du lundi au vendredi** 12h, au restaurant scolaire
- **Sortie à l'aquarium de Montpellier jeudi 15 novembre** départ 9h, place Gilbert Espenon, 30€
- **Repas dansant de Noël jeudi 13 décembre** 12h, salle polyvalente. Renseignements et inscriptions auprès de Nathalie Canonge : 04 90 69 46 41


TOUS LES DIMANCHES **Concours de boules**
mêlée de 3 joueurs à 14h, ouvert à tous les licenciés
contact : Raphaël Otta 06 30 53 15 97



ÉTAT CIVIL

NAISSANCE

Sacha SAULNIER le 13 mai 2018
Soléa GERVAISEAU ADAM le 26 mai 2018
Emma GOAVEC le 9 juillet 2018
Louise PIRSCH le 12 juillet 2018
Liam GROS le 31 juillet 2018
Maël CHARPENTIER le 26 août 2018

MARIAGES

Audrey CHABAL & Grégory DROUET le 7 août 2018
Isabelle REIX & Patrice FRANSIOLI le 18 août 2018
Vanessa RIEU & Stéphane BAEHR le 18 août 2018
Annick DUPRAZ & Olivier THOMAS
le 8 septembre 2018
Hélène ROUX & Philippe ANSELME
le 22 septembre 2018

DÉCÈS

Georges DOCHE le 15 mai 2018
André BRUYERE le 25 mai 2018
Sylvette HUGUES le 5 juin 2018
Louis AUGIER le 13 juin 2018
Jacques CHARLÉTY le 23 juin 2018
Roseline DUPUIS le 7 juillet 2018
Jacqueline HEUZÉ le 6 septembre 2018
Paulette MÉROLLI le 24 septembre 2018



Même si nous connaissons un été indien durant lequel les derniers touristes profitent de notre région, l'automne est bien là.

Depuis déjà quelques semaines les enfants ont repris le chemin de l'école et pu retrouver leurs camarades, les enseignants et le personnel municipal. Vous croiserez certainement un nouveau visage, celui de **Virginie Hamon** qui vient par ces compétences pédagogiques et éducatives compléter l'équipe des ATSEM, tout comme **Axelle Chouraqui** nouvelle enseignante. Une rentrée à effectifs stables, rythmée par la semaine des 4 jours avec retour au mercredi libre pour se reposer ou pratiquer des activités.

Septembre, c'est le moment que nous choisissons pour accueillir les nouveaux habitants du village. Ainsi avec l'ensemble du conseil municipal, je leur renouvelle la bienvenue tout comme à **Celine Bellon** nouvelle directrice générale des services.

La matinée des associations a démontré la diversité de l'offre proposée tant au niveau sportif et bien être, culturel, cérébral et artistique. **Merci à tous les bénévoles qui participent ainsi à la dynamique et au lien social dans le village.** Ce moment convivial de rentrée est possible aussi grâce à la participation des élus du conseil municipal et à la contribution des commerçants du village que je remercie également.

La rentrée, c'est aussi le moment des bonnes résolutions.

La journée du World CleanUp Day durant laquelle les citoyens, les entreprises, les associations, les écoles, les collectivités de 150 pays

se mobilisent pour agir ensemble et nettoyer la planète en un jour est là pour nous rappeler que nous vivons dans un monde qui croule littéralement sous les déchets.

Faut-il qu'un ministre démissionne pour que « la ligne de fracture » entre l'écologie et l'économie se réduise ?

Cependant, chacun à notre niveau, au quotidien, nous pouvons y contribuer par des gestes simples, **en faisant preuve de civisme et dans le respect de la réglementation.** Comme vous pourrez le lire dans l'article, la COVE qui a la compétence gestion des déchets constate malheureusement des dysfonctionnements sur notre commune.

Je me permets de vous rappeler que dans l'exercice de cette compétence, notre communauté d'agglomération par son Plan Climat Air Energie du Territoire (PCAET) au point info énergie, propose aussi aux habitants des conseils en matière d'économie d'énergie.

***Respect de l'environnement,
économie d'énergie, tri des
déchets, bien vivre ensemble,
peuvent être pour cette rentrée
nos résolutions à tous.***

Sentiments dévotés
Votre maire

Gilles Veire



➤ Le personnel municipal œuvre pour le bien-être des enfants à l'école

Nous vous avons déjà présenté dans les bulletins municipaux précédents les services urbanisme/comptabilité et police municipale. En ces temps de rentrée scolaire, nous avons souhaité mettre en avant les 7 agents municipaux qui accompagnent les enfants dans leur quotidien à l'école.

● Les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) **Annie Robert**, **Amandine Rivera** et **Virginie Hamon** ont pour mission d'assister la directrice et le personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des jeunes enfants de l'école maternelle. Elles facilitent leur autonomie en les aidant à participer aux projets éducatifs. Elles ont en charge l'accueil périscolaire du matin, la pause méridienne avec le temps du repas et le périscolaire du soir. Elles sont en contact permanent avec les enfants et assurent une relation au quotidien avec les parents et les différents membres de l'équipe enseignante et d'animation.

● **Laurence Palermo**, agent de restauration et d'entretien polyvalent et animatrice a pour missions la distribution et le service des repas, l'animation d'une activité périscolaire du soir et l'entretien des locaux.

● **Thierry Martinez**, adjoint technique a pour mission le remplacement des agents de restauration, et assure l'entretien courant des locaux de la collectivité.

● **Corinne Jouve**, adjoint technique principal est responsable de la restauration scolaire. Aidée par **Nadège Blanchot-Masson**, second de cuisine, elles élaborent les menus préparés et cuisinés sur place.

L'équipe de restauration valorise les productions locales et favorise la découverte et le plaisir de déguster en proposant une nourriture diversifiée.

Une charte pour une alimentation de qualité à base de produits frais le plus souvent possible et de saison pour des repas équilibrés est en place.

Corinne et Nadège assurent la gestion logistique de la restauration scolaire, la gestion et la maintenance des locaux et du matériel dans le respect des règles en vigueur. Elles préparent également les repas des personnes âgées livrés à domicile ou pris sur place avec les enfants dans le cadre du repas intergénérationnel.

La restructuration complète du restaurant scolaire offre un environnement agréable et fonctionnel à tous. Un nouveau mobilier haut en couleur viendra mettre la touche finale à cette salle de restauration. Le restaurant scolaire accueille chaque jour 140 enfants en moyenne et entre 30 et 50 pendant les vacances dans le cadre de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH).

Petit guide d'utilisation du Portail Famille

Depuis le début de l'année, tous les parents savent que les inscriptions aux repas de la restauration scolaire peuvent désormais se faire en ligne sur le portail famille ARG

famille.arg-solutions.fr/app,

accessible à partir du site internet de la commune, une notice d'aide à l'utilisation est d'ailleurs disponible.

À partir de votre identifiant et du mot de passe, il est possible d'inscrire votre enfant pour toute la semaine, tout le mois ou toute la période. Vous pouvez également réaliser vos règlements en ligne par carte bancaire et suivre votre facturation.

Le prix de vente des repas, fixé par délibération du conseil municipal en fonction des charges de fonctionnement du service, est de :

3,30 € pour les enfants inscrits au moins 48h à l'avance, avant 12h.

10 € pour les enfants non-inscrits préalablement (sauf cas de force majeure sur justificatif).

Un repos bien mérité pour Jeannie, Virginie prend le relais.

Jeannie Cler faisant valoir ses droits à la retraite a quitté l'école le 1^{er} septembre dernier. Présente depuis 1989, elle a beaucoup apprécié travailler auprès des enfants dont elle avait la charge. Fidèle au poste elle a su tisser des liens avec les enseignants et les familles. Avec nos sincères remerciements nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée.

C'est Virginie Hamon qui la remplace. Elle assure la fonction d'ATSEM auprès de la directrice ainsi qu'un temps de coordination des équipes (ATSEM, restauration, centre de loisirs) en lien avec la directrice générale des services et les élus.

Le retour à la semaine des 4 jours à l'école implique des changements d'organisation pour le temps périscolaire

Après consultation des familles sous forme de questionnaires et des équipes éducatives, les élus ont opté pour le retour à 4 jours, en accord avec les conseils d'écoles. Avec une volonté de la municipalité de répondre aux besoins des familles en proposant **un accueil complémentaire de l'école, le matin avant la classe, à la pause méridienne et le soir après l'école**, l'accueil périscolaire a été complètement repensé cette année. Le choix s'est porté sur le maintien des accueils périscolaires afin de continuer à proposer aux enfants des animations de qualité encadrées par des animateurs de l'IFAC (centre de loisirs).

Cette année, les parents peuvent venir chercher leurs enfants **à partir de 16h30 et ce jusqu'à 18h30**.

Les inscriptions restent obligatoires et les parents qui ne prévoient pas d'inscrire en avance leur enfant paieront un tarif supérieur. Pour la garderie du matin, il n'y a plus besoin d'inscrire les enfants à la garderie gratuite.

L'accueil périscolaire permet aux enfants de vivre des moments de détente, de convivialité, mais aussi d'éducation et d'apprentissage.

L'enfant de maternelle peut participer à une activité créative, une activité ludique (jeux de société, pâte à modeler, coloriage, ...) ou des activités libres qui lui permettent de manière autonome et sécurisée d'investir des activités autour de différents coins aménagés (jeux de construction, lecture, arts créatifs, dinette, jeux de société, etc.).

L'enfant d'élémentaire peut choisir de participer à une activité calme (culturelle, artistique ...), une activité sportive ou de jeux collectifs.

L'étude du soir est réservée à des activités ludiques et éducatives qui permettent aux enfants de se perfectionner dans certains domaines comme les mathématiques, la culture générale, la lecture et pourquoi pas une langue étrangère. Les activités proposées seront différentes selon les périodes en fonction des thèmes choisis.

Le mercredi redevient un temps périscolaire de 8h à 18h. Les parents ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la demi-journée ou à la journée. Pour les vacances, l'organisation ne change pas, ils peuvent inscrire les enfants à la journée ou à la semaine.

Le bien-être des enfants au sein de l'école est une priorité absolue pour la municipalité qui met tout en œuvre pour que l'apprentissage et le développement des enfants se déroulent dans les meilleures conditions possibles. Le temps de l'enfance doit rester un temps privilégié.

Saint-Didier participe au programme « produits laitiers et fruits à l'école »

Cette opération financée par l'Union Européenne permet de distribuer des produits laitiers ou des fruits dans les établissements scolaires et a comme objectif de diversifier les habitudes alimentaires des enfants. Cette distribution est accompagnée de mesures pédagogiques (ateliers de cuisine, dégustation, éducation sensorielle ...). Les fruits peuvent être distribués frais en fonction des saisons ou transformés (jus de fruits, compotes ...).

> Bienvenue à Céline Bellon



Depuis octobre 2016, Sophie Ribes Lassalle exerçait les missions de **direction générale des services (DGS) de la commune**. Au 23 avril dernier, celle-ci a rejoint le conseil départemental de l'Ardèche, sa région d'origine, afin de travailler dans le secteur de la jeunesse, qu'elle affectionne particulièrement. Depuis le 1^{er} aout, c'est **Céline Bellon** qui a repris ces fonctions. Souvenez-vous, Madame Bellon a déjà occupé les fonctions de DGS de 2007 à 2010. Elle s'était expatriée outre-mer pendant 4 ans afin de suivre son conjoint et depuis son retour en métropole, fin 2014, elle était directrice des services de la commune des Taillades, non loin d'ici.

C'est désormais de nouveau pour les Saint Didierois qu'elle œuvrera d'arrachepied !

> La réglementation sur les débits de boissons évolue

D'une façon générale, la réglementation sur les débits de boisson a évolué et en particulier celle concernant les débits de boissons temporaires délivrée aux associations pour leurs manifestations. De ce fait, un nouveau document va être mis en place pour la demande de débit de boissons. La classification et les groupes de boissons ont changé. Le groupe 2 a été supprimé et est fusionné dans le groupe 3 « Boissons fermentées non distillées et vins doux naturels » (vins, bières, cidres, jus de fruits ou de légumes fermentés comportant moins de 3 degrés d'alcool, vin de liqueurs ...).

La demande de débit de boisson temporaire doit être faite en mairie, auprès de Guillaume, au moins 15 jours avant la date de la manifestation. Chaque association peut faire jusqu'à 5 demandes par an. Nous vous rappelons qu'il est de la responsabilité du président de l'association de respecter et faire respecter ces règles.

> Compte-rendu du dernier conseil municipal

Le Conseil municipal de Saint-Didier s'est réuni en séance à l'Hôtel de Ville **le 26 juin dernier**. La séance portait sur 13 points inscrits à l'ordre du jour.

Parmi les points abordés, Monsieur le Maire a informé des décisions prises depuis le dernier conseil notamment :

- La signature de l'avenant n° 1 au marché d'animation de structures « enfance » pour un nouveau montant annuel de 88 670 € TTC en 2018.
- La signature d'un devis de prestation avec la société C2A pour l'accompagnement et la maîtrise d'œuvre sur le projet d'équipements sportifs (nouveau terrain de foot et city stade) pour un montant maximum de 21 600€ TTC.

Le conseil a été amené à voter, entre autres, les points suivants :

- Le versement par la CoVe à la commune de Saint-Didier d'un fonds de concours d'un montant total de 62 632 € pour l'année 2018 qui sera affecté sur les différents projets en cours ou à venir.
- Le transfert par la commune de la compétence optionnelle « éclairage public » au Syndicat d'Électrification du Vaucluse (SEV) uniquement pour les travaux d'investissement.
- La modification des rythmes scolaires avec un retour à la semaine des 4 jours pour les écoles de la commune (cf notre article p. 4).
- La signature d'une convention d'occupation du domaine public avec l'opérateur SFR, afin que soit implantée une antenne relais au niveau du stade communal. Cette antenne va rapporter 7 000€/an à la commune. Les élus ont fait ce choix afin d'améliorer la qualité du réseau sur le territoire. Si la commune n'avait pas signé cette convention, SFR l'aurait passée avec la commune de Pernes ou un particulier.

Vous pouvez retrouver la totalité et les détails du rapport sur le site de la commune **mairie-saint-didier.com**

Deux EDeS à Carpentras pour mieux vous accueillir



Depuis le premier janvier 2018 les Centres Médicaux Sociaux (CMS) sont devenus des EDeS, pour Espaces Départementaux des Solidarités. Il ne s'agit pas d'un simple changement de nom, ces lieux d'accueil et d'accompagnement social de proximité du Conseil départemental ont été créés afin de mieux mailler le territoire avec des missions élargies.

Un EDeS met en œuvre gratuitement pour tous les Vauclusiens qui en font la demande, l'ensemble des missions sociales et médico-sociales du département en proposant un accueil, une information, une aide à l'accès aux droits, un soutien et un accompagnement pour la prévention, la protection et l'insertion.

La ville de Carpentras compte désormais deux EDeS, un rue Joseph de Lassone et l'autre Boulevard de Gravelle. C'est là que les Saint-Didierois peuvent être accueillis. Ces structures assurent des nouvelles missions. Les personnes en situation de handicap pourront y trouver des informations pratiques et y déposer leurs demandes d'aide. Cet accueil n'était jusqu'à présent assuré qu'à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) installée à Avignon. Les seniors quant à eux pourront bénéficier d'un accueil plus global et plus personnalisé (constitution et suivi des dossiers d'Allocation Personnalisée d'Autonomie). Autre nouveauté, des assistants en démarches administratives et numériques sont présents pour assister les usagers dans la rédaction des courriers administratifs et le suivi des dossiers. Sur place, un accès gratuit à un ordinateur facilite les démarches du quotidien.

Outre ces nouveaux services, les EDeS assurent toujours des missions pour favoriser l'insertion, pour lutter contre les exclusions, la pauvreté et la précarité. Ils assurent le suivi des allocataires du RSA. Ils sont toujours également en charge de la protection maternelle et infantile (PMI) et de la prévention en faveur des familles (droit social, logement, budget, accompagnement à la parentalité, planning familial). Ils effectuent également des évaluations et/ou des enquêtes médico-sociales (agrément des assistantes maternelles, enfance en danger, adultes vulnérables).

Ces Espaces Départementaux des Solidarités vous accueillent **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**. Plus de renseignements sur le site du département www.vaucluse.fr

Contact :

EDeS de Lassone

23 rue Joseph de Lassone
04 90 63 95 00

EDeS de Gravelle

58 boulevard de Gravelle
04 90 10 19 12

Bilan mitigé pour le tri sélectif

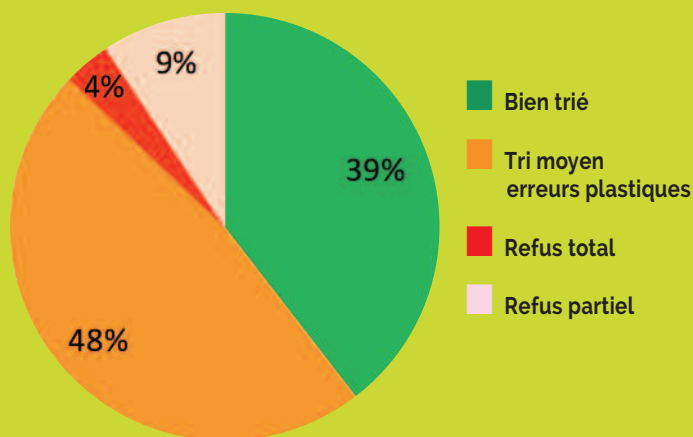
Le tri appartient au processus de recyclage « à la source ».
C'est un geste et un devoir citoyen qui implique le bon usage des poubelles jaunes et vertes.

Au mois de février, les agents du tri de la CoVe ont contrôlé tous les bacs jaunes de la commune durant 2 semaines consécutives et ont contacté toutes les personnes concernées par les erreurs de tri. Une légère amélioration a été constatée, en l'espace d'une semaine, le nombre de poubelles bien triées a augmenté de 4%.

Voici les résultats obtenus après ces contrôles :

Après ces 2 semaines, les équipes de collecte ont poursuivi le travail uniquement sur les bacs non conformes. Ainsi, depuis le 1^{er} mars jusqu'à ce jour :

- 101 bacs jaunes individuels ont été refusés totalement
- 182 bacs jaunes individuels ont été refusés partiellement avec pour principales raisons la présence de sacs opaques (48 bacs), du polystyrène (41 bacs) et des encombrants (45 bacs) qui sont souvent des objets en plastique (baches, jouets, banette...).



Répartition des erreurs de tri sur une collecte à Saint-Didier

Refus partiels								Refus totaux	TOTAL Bacs scotchés
Ordures Ménagères vrac	Sacs opaques	Tri en sac	Cartons	Verre	Textiles	Encombrants	Végétaux		
8	26	17	0	7	5	46	3	43	155

Il ressort de cette période d'étude que **les erreurs de tri sont encore trop nombreuses**, le nombre de bacs correctement triés ne concerne pas encore la moitié des bacs collectés. Les erreurs les plus fréquentes concernent encore et toujours les matières plastiques. Pour ne pas vous tromper, rappelez-vous qu'il ne faut mettre **dans le bac jaune que les bouteilles et flacons en plastique du type bouteille de lait, mayonnaise, ketchup, bouteille d'huile...**

En aucun cas vous ne devez jeter dans la poubelle jaune des objets en plastique autres que les bouteilles et flacons, pas de plastiques mous non plus car la CoVe n'a pas encore de circuit de recyclage pour ces matières. Rappelez-vous que **si vous jetez un objet inapproprié dans la poubelle jaune, cela risque de condamner tout le container**, en cas de doute, il vaut mieux jeter dans la poubelle verte.

Autre erreur très fréquente, les emballages sont mis dans des sacs poubelle, nous vous rappelons qu'il faut jeter **les emballages en vrac dans la poubelle jaune**. Celle-ci ne doit contenir **ni verre, ni textiles, ni végétaux** pour lesquels il faut utiliser les containers spécifiques mis à votre disposition dans le village.

Autre soucis constaté, le taux de présentation des bacs jaunes sur Saint-Didier est de 55 % seulement. Comme les bacs sont équipés d'une puce, la CoVe a la possibilité d'identifier les Saint-Didierois qui n'effectuent pas le tri sélectif. Est-il encore nécessaire de rappeler que **le tri sélectif est un devoir** et que **cela permet de préserver l'environnement et de limiter l'impact des déchets toxiques sur notre santé ?**

Bouteilles et flacons en plastiques



Briques alimentaires et cartonnettes



Canettes en aluminium, boîtes de conserve, bidons de sirop et aérosols



Journaux, magazines, prospectus, papiers



> Réaménagement de la Route de Pernes, suite et fin

Au cours de l'été, le Syndicat d'Électrification Vauclusien (SEV) a entrepris des travaux de mise en discrétion des réseaux sur la route de Pernes pour permettre le réaménagement et la sécurisation de la dernière tranche de cette voie. Il s'agit de la troisième et dernière tranche de travaux effectuée après le Tour du pont et le début de la Route de Pernes. Ces travaux devraient commencer au mois de décembre. Les Saint-Didierois pourront alors bénéficier d'un tronçon totalement sécurisé avec des ralentisseurs et un cheminement piétonnier.



> Le réseau d'eau potable fait peau neuve

Dans le cadre de son programme de renouvellement des conduites d'eau potable, le Syndicat Rhône Ventoux réalise depuis le mois d'avril des travaux sur le réseau situé Chemin Neuf, Avenue des Garrigues, Chemin du moulin à huile, Chemin de la Sérignane, Chemin du tennis et Chemin de Saint-Geniez. Ces travaux ont perturbé la circulation des riverains et de la population et nous les remercions pour leur patience face aux désagréments subis.

> Patience, la fibre arrive

Le déploiement de la fibre jusqu'au domicile (FTTH) est en cours sur le territoire de la CoVe. Le réseau déployé sur la commune sera accessible à tous les fournisseurs d'accès à internet et devrait être opérationnel d'ici la fin de l'année 2020 au plus tard.



> Les Saint-Didierois se mobilisent pour la journée mondiale de collecte des déchets sauvages

Alors que l'actualité nous rappelle sans cesse que la planète est de plus en plus polluée, la France a rejoint cette année une action mondiale visant à nettoyer la Terre le 15 septembre dernier : **le World CleanUp Day**. Avec 150 autres pays, les objectifs étaient de mobiliser massivement les citoyens pour nettoyer la nature et faire changer les comportements. Ce fut la plus grande action civique positive du monde, une immense vague verte qui a commencé au Japon et s'est terminée à Hawaï. En France ce sont des milliers de bénévoles qui se sont rassemblés pour œuvrer ensemble. Localement, plusieurs organisateurs d'opérations de collecte de déchets en milieux naturels ont uni leurs forces à l'occasion de cette journée (SMAEMV, La Nesque propre, Les chevaliers de l'onde).

La Nesque propre a pris en charge les périmètres des 11 villages riverains de la Nesque, dont Saint-Didier, et a travaillé pendant plusieurs mois pour assurer la communication et l'organisation de cette journée. Sur le village, 30 personnes ont répondu présentes à l'appel, ont collecté et trié 14 m³ de déchets et 2 tas d'encombrants. Ces derniers ont été triés afin que la majeure partie soit recyclée et non pas incinérée ou enfouie. Depuis le début de ce mouvement, ce ne sont pas moins de 500 000 tonnes de déchets qui ont déjà été collectés dans le monde. Le défi du World CleanUp Day était de fédérer toutes les énergies autour d'un projet qui se veut universel et générer une prise de conscience globale sur la problématique des déchets sauvages. Il semblerait bien que cet objectif soit atteint. Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans cette action en espérant qu'un jour elle ne soit plus nécessaire.

Plus d'infos sur worldcleanupday.fr et lanesquepropre.com

LE COUP DE CŒUR

de Bénédicte Perrin

Oui, un gros coup de cœur pour une histoire de riz. J'avais choisi **Rice**, spectacle de danse d'une troupe Taïwanaise : **le Cloud Gate Dance Theater**, sans enthousiasme particulier, pour connaître autre chose que les belles chorégraphies de Preljocaj.

Lorsque le spectacle a commencé, c'était curieux : en fond de scène, une immense photo de rizière, quelques danseurs traversaient la scène, prenaient tout l'espace : des mouvements amples, énergiques, précis, lents. J'étais déjà accrochée comme jamais et n'ai plus lâché. Les immenses images vidéo, les mouvements, la musique : tout signifiait, accompagnait les travaux des saisons de la culture du riz. La nudité de l'hiver et la sobriété des mouvements, soulignée par la simplicité des robes... Les pousses du printemps bercées par le vent et la danse, comme s'il n'y avait qu'une seule vague nourricière... La chaleur moite, les couleurs chaudes des durs travaux de la récolte : les hommes forts, rapides, agiles, leurs grands bâtons cognant le sol avec force... Puis le feu, sa lumière terrible, les danseurs exubérants eux aussi... La neige revenue sur l'écran... le silence, les mouvements plus lents...

Plusieurs danseurs sur scène : chacun effectue ses propres mouvements, toujours une dissymétrie dans l'occupation de l'espace. Des costumes aux couleurs douces. Musiques et mouvements : une synchronie parfaite. Un spectacle d'une beauté qui a touché mon âme...



Rice, Cloud Gate Dance Theatre of Taiwan au grand théâtre d'Aix-en-Provence, mai 2018

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

FAQ

Distribuer des boules Quiès aux habitants du village qui se plaignent depuis des années de la qualité sonore des 4 nuits blanches IMPOSÉES lors de la fête votive et des concerts dans les bars, est-ce possible ? Ou envisage-t-on un déplacement intelligent des concerts ?

Faire installer au stade une antenne SFR (26m de haut sur base grillagée de 11m2) pour les Garigues qui captent "mal" alors qu'une antenne Bouygues-Orange est déjà opérante au-dessus du cimetière est-ce raisonnable et vraiment réfléchi ? La commune y gagnera 7000€/an de loyer, doit-on vraiment au nom de l'argent faire fi de la courtoisie entre conseillers municipaux et de la santé des habitants ?

Mettons-nous en place un collectif au sujet de cette implantation dangereuse et arbitraire ?

Encourager l'économie de consommation énergétique de tous les Saint-Didiénois par la rénovation thermique des bâtiments et le remplacement des modes de chauffage et viser l'autonomie énergétique par l'utilisation de panneaux solaires : pourquoi la mairie ne donnerait-elle pas l'exemple en procédant à ces aménagements sur tous les bâtiments publics ?

Pourquoi ne créerait-elle pas un service d'aide à tous les habitants de la commune qui désirerait également s'engager dans cette voie ?

Prendre l'habitude de faire voter durant le conseil municipal des mesures déjà actées, un ou deux mois auparavant : Saint-Didier est en France ou en Corée du Nord ?

Pourquoi la commune retire sa motion "anti-linky" alors que ses voisines adhèrent, elles ?

Bernadette Quoirin
Patrice Goavec
Sophie Desprez Dri

Vous aussi, n'hésitez pas à nous envoyer vos coups de cœurs culturels à l'adresse communication@saint-didier84.fr, nous en publierons un dans chaque bulletin municipal.

Une journée à Aigues-mortes avec le CCAS



Bienvenue aux nouveaux arrivants !



Yves a poussé la chansonnette au cours de la kermesse paroissiale

La rencontre des associations



Vive la rentrée des classes !



Des expositions tout l'été : improvisation calligraphique de Christine Dabadie-Fabreguettes, vernissages d'Eva Vermeerbergen / Bruno Alberro et de Didier Le Gleuher / Jean-Pierre Amiot et pour finir, un bel hommage à Pado.



Réduire la pollution de l'eau



Le terme « **micropolluant** » désigne un composé minéral ou organique dont les effets sont toxiques à très faible concentration (de l'ordre du millionième de gramme par litre). Depuis quelques années la recherche s'intéresse aux micropolluants présents dans l'eau, invisibles à l'œil nu mais non moins dangereux pour l'environnement et la santé. Ils sont le résultat notamment du déversement de certains produits dans les réseaux d'assainissements et sont une préoccupation croissante pour les pouvoirs publics. Nous pensons trop souvent que l'industrie et l'agriculture sont les seuls responsables de ces pollutions, il semble en effet difficile de croire que des produits d'utilisation courante, notamment ceux utilisés pour l'hygiène corporelle puissent contenir des composants à ce point toxiques et avoir une quelconque incidence sur la qualité des cours d'eau. C'est pourtant le cas, il semblerait qu'une partie non négligeable des rejets problématiques proviennent directement des pratiques domestiques car **les micropolluants entrent en effet dans la composition de produits du quotidien (cosmétiques, médicaments, hygiène...)**. Si ces résidus micropolluants présents dans l'eau sont nocifs pour l'environnement, nous vous laissons imaginer les effets nocifs qu'ils peuvent engendrer lorsqu'ils sont appliqués directement sur le corps.

Le site du ministère de la transition écologique et solidaire consacre plusieurs articles à ce sujet et recense les familles de micropolluants présents dans nos cours d'eau et nos nappes phréatiques. En dehors des pesticides, on trouve des métaux et métalloïdes, des hydrocarbures, des composés organiques volatiles, des phtalates, des produits chlorés... une multitude de composés minéraux et organiques dont les effets sur les êtres vivants peuvent être toxiques à de très faibles concentrations. De plus, certains d'entre eux font partie des polluants organiques persistants. Il s'agit de composés extrêmement toxiques et peu biodégradables qui peuvent d'une part être transportés sur de longues distances par les courants atmosphériques, et d'autre part s'accumuler dans les tissus le long de la chaîne alimentaire. Le plus souvent ces résidus dangereux

se retrouvent donc dans notre assiette.

Dans ce contexte, il apparaît nécessaire de limiter notre impact sur la pollution de l'eau en réduisant et en améliorant l'ensemble des rejets issus des habitations.

Comment peut-on agir de manière individuelle ?

Nous pouvons bien sûr limiter l'emploi de produits chimiques et privilégier la consommation de produits éco-labélisés ou éco-certifiés et utiliser des produits naturels tels que le vinaigre blanc, le bicarbonate de soude, l'alcool à brûler ou le savon noir, tout aussi efficaces que des produits contenant de l'ammoniaque ou de la javel. **Le site internet France-bio vous propose une liste de produits naturels de nettoyage**, mais aussi des vêtements et des produits de cosmétique qui ne contaminent pas l'eau de notre planète (ou le moins possible). Enfin, nous pouvons aussi fabriquer nous-même quelques produits tels que la lessive à moindre coût (voir encadré).



en modifiant nos habitudes, c'est possible !

Est-il encore nécessaire de préciser que certains produits toxiques ne doivent pas être jetés dans les toilettes ou dans l'évier ? C'est le cas notamment pour **les médicaments inutilisés qui doivent être rapportés chez votre pharmacien. De même que les solvants, peintures et huiles qui doivent être ramenés au point de collecte.** Les tampons hygiéniques et autres lingettes contiennent aussi des agents toxiques qui pourraient bien se retrouver dans votre verre d'eau.

L'essentiel de tout ce que vous jetez dans la nature se retrouve dans les cours d'eau. Les mégots de cigarettes par exemple peuvent contenir jusqu'à 4 000 polluants dont la plupart ne peuvent pas être éliminés par les usines de traitement des eaux. Un mégot jeté dans la rue a de grandes chances de se retrouver au final dans un cours d'eau. Or, un seul mégot peut polluer 500 litres d'eau et met 15 ans à se dégrader complètement ! On estime d'ailleurs que c'est le 3^{ème} déchet le plus mortel des océans.



Fabriquer sa lessive

C'est hyper rapide, hyper facile, beaucoup plus économique et évidemment plus écologique car plus d'emballages et de produits toxiques ! Vous trouverez de nombreuses recettes sur le net, celle que nous avons testée pour vous provient du site kaizen-magazine.com. Elle est tout aussi efficace que les lessives que l'on trouve dans le commerce.

Les ingrédients nécessaires pour 3 litres de lessive

- 35 à 40 g de savon de Marseille en paillettes (ou solide mais vous devrez le râper vous-même)**
- 3 c. à s. de bicarbonate de soude**
- 3 c. à s. de vinaigre blanc**
- 3 litres d'eau**

La recette

- 1.** Faites fondre le savon à feu doux dans 1 litre d'eau très chaude.
- 2.** Mélangez bien.
- 3.** Ajoutez 3 c. à s. de bicarbonate de soude et 3 c. à s. de vinaigre blanc.
- 4.** Laissez reposer pendant 1 heure, puis allongez avec 1 litre d'eau tiède.
- 5.** Le lendemain, allongez de nouveau avec 1 litre d'eau froide et mélangez bien, avec un batteur si nécessaire.
- 6.** Facultatif : ajoutez quelques gouttes d'huiles essentielles (citron, lavande, mandarine ...) pour le parfum.
- 7.** Mettez en bouteille.

Le prix de revient est évalué à moins d'1€ pour 3 litres alors que dans le commerce on paye le bidon de cette contenance entre 8 et 10€. Sur une année cela représente de belles économies.

Il existe une multitude de livres et de sites internet sur lesquels vous trouverez d'autres recettes de produits ménagers et cosmétiques comme savethegreen.fr, jolie-sence.com, glamconscious.fr



LA MAIRIE DE SAINT-DIDIER
REMERCIÉ SES PARTENAIRES...

Le Moulin de Nicolas



Moulin à Huile à Pernes les Fontaines

6 lotissement Ils Eminado
459 route de la Buissonne
84210 PERNES LES FONTAINES

lemoulindenicolas84210@gmail.com

Tél: 07 83 40 28 18

Sinica Philippe
PEINTRE BATIMENT
25 ANS D'EXPERIENCE

0688824432

ALLEE DES VEILLES
VIGNES RT DE ST JEAN
84210 ST DIDIER



Le jardin secret
Institut de beauté

Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...

56, rue du Musée 84210 ST-DIDIER
(Derrière la pharmacie)

SOTHYS
DANCE

04 90 66 14 52



Maçonnerie - Rénovation

Tel : 04 90 66 09 98

Luc : 06 21 69 73 04

Bruno : 06 22 28 28 42

48 impasse du tinel
84210 Saint-Didier

abm.luc1@gmail.com | bon.loic@orange.fr

GARAGE A. MARTINEZ

Réparations
Mécanique
toutes marques



915, Chemin de la camarette
84210 Pernes les Fontaines
Tél . 04 90 66 43 15



ÉLECTRICITÉ
GÉNÉRALE

Sté.
ETS LÉCOQC

☎ 04 90 66 53 38

☎ 06 09 48 68 93

✉ lecoqc.ets.electricite@hotmail.fr

66, cours de la république
84210
Pernes-les-fontaines

Weldom

Bricolage Jardin Location
Matériaux Electroménager

TESTUD FRERES

Route de Carpentras

84210 PERNES LES FONTAINES

Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

TRAVAUX PUBLICS - CARRIÈRES



www.scv84.fr

SOCIÉTÉ DES CARRIÈRES VAUCLUSIENNES

115, rue de la Source - BP 60029 Saint-Saturnin-les-Avignon - 84271 Vedène Cédex
Tél : 04 90 22 23 82 - Fax : 04 90 22 23 51 - contact@scv84.fr

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE
Farel Clavel



GROS ŒUVRE
ISOLATION
CARRELAGE
MENUISERIE
AMÉNAGEMENT
EXTÉRIEUR

AVIGNON

Av de Fontcouverte
Tél 04 90 81 15 15

CARPENTRAS

Route de Pernes
Tél 04 90 67 67 67

ISLE SUR SORGUE

ZA la petite Marine
Tél 04 90 38 01 17



CONSTRUCTION

- VILLA
- BATIMENT
- ENSEMBLE IMMOBILIER
- PISCINE
- RENOVATION ET NEUF

04 90 69 69 59

contact@grimafreres.fr

154 AVENUE BEL AIR, 84200 CARPENTRAS

www.grimafreres.fr

GAUTIER

Thierry et Fils

Taille de haie
Tonte de gazon
Élagage - Débroussaillage
Entretien parcs et jardins

04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60
524, Av de la Buissonne - 84210 PERNES-LES-FONTAINES

DG ELECTRICITE

Gabanti Didier

ELECTRICITE GENERALE
PLOMBERIE CHAUFFAGE
AUTOMATISME - DOMOTIQUE

gabanti.didier@neuf.fr

06 27 69 11 66



RETOUCHES
HOMMES ET FEMMES
REALISEES PAR MAITRE TAILLEUR
LIONEL YESSAYAN
lioyes@icloud.com
06 12 95 74 95 - 04 90 70 07 94
655, Chemin du Moulin à Huile
84210 Saint Didier



**LE POTAGER
DES GARRIGUES**
Vente directe
de fruits & légumes
Ouvert de fin mars à octobre
Route d'Apt/Venasque
84210 SAINT-DIDIER
Tel 06 21 36 37 52

Pauline
et sa société

la Nesque vous accompagnent
dignement

Pompes Funèbres & Chambre Funéraire



04 90 66 44 75 & 07 62 62 37 83
700, petite route de Carpentras - 84210 Pernes-les-Fontaines

ENT. TESTUD FRÈRES
CHAUFFAGE - SANITAIRE
ENERGIE SOLAIRE
ELECTRICITÉ - CLIMATISATION
ARROSAGE - ADOUCISSEURS



603, Avenue Charles de Gaulle
84210 Pernes les Fontaines - Tél. 04 90 66 54 04



Valérie et
Thierry AUNINO

**AMBULANCES
DE LA NESQUE**
04 90 29 66 25

700 petite route
de Carpentras
84210 PERNES-
LES-FONTAINES



CLAUVALIS
Les Vignerons Paysans

SAINT - DIDIER
976 Route de la Courtoise
Tél : 04 90 66 01 15

www.clauvallis.fr

L'ISLE SUR LA SORGUE
388 Cours Fernande Peyre
Tel 04 90 38 13 54

Jardinierie
DES FONTAINES

vosre espace Jardin

Pascal et Véronique Bévéraggi
Producteur - Pépinières
Décoration - Espaces Verts



723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL. 04 90 66 41 22

Institut



•soins du visage
•épilation cire tiède
•amincissement personnalisé
•cosmétiques bio

45 Le cours 84210 Saint-Didier
Tél. 04 90 66 19 78

MIMI RETOUCH'
RÉPARATIONS, RETOUCHES
TEXTILES ET CUIRS



108 IMPASSE DES CYSTES . SAINT DIDIER
Tél.: 04.88.50.11.98 Port.: 07.63.33.45.12

Stéphane Gros
06 46 14 25 80
52 Impasse des Bartavelles
84210 Saint-Didier

**VENTOUX
TERRASSEMENT**

PISCINES, ALLÉES, RÉSEAUX EN TRANCÉE, ENROCHEMENTS, PRÉPARATION
DU TERRAIN, FONDATIONS, BRISE-ROCHE, FOSSE SEPTIQUE

SILVAIN
Une histoire de saveurs
4 place neuve,
Saint-Didier
04.90.66.09.57
www.naugats-silvain.fr



Naugaterie . Salon de Thé .

Marie Bäumer vit à Saint-Didier depuis 11 ans. Son dernier film, *Trois jours à Quiberon*, dans lequel elle incarne Romy Schneider, a connu un franc succès au printemps dernier.

MARIE BÄUMER

Elle nous a raconté avec un enthousiasme communicatif ses premiers émois pour la France, pour le cinéma et dévoilé quelques-uns de ses nombreux projets.

« La première fois que j'ai posé le pied en France, j'avais 17 ans et j'avais fait une randonnée à vélo seule entre Nantes et Brest. Ce séjour fut tellement formidable, j'ai rencontré des gens tellement fabuleux ! J'étais émerveillée et je me suis dit « si ça, ça existe, une telle beauté, une telle magie, c'est que c'est fait pour moi ». C'est au cours de ce premier séjour que j'ai pris la décision de m'installer en France un jour. 17 ans plus tard je réalisais ce vieux rêve. J'entretiens une relation très stable avec ce pays et j'éprouve pour Saint-Didier un véritable amour, d'ailleurs, quand je m'en vais j'éprouve le mal du pays. J'ai longtemps cru qu'il fallait que je choisisse entre ma culture, mon pays d'origine et la France, que je prenne parti pour un pays ou pour l'autre. Maintenant je sais que c'est une grande chance de pouvoir prendre le meilleur dans chaque culture.

J'ai grandi à Hambourg, il y avait un petit cinéma tout près de chez moi, j'y allais très souvent voir les films de Fifi Brindacier. Je réalise aujourd'hui que c'est ce personnage plein de liberté, d'humour et d'imagination, d'une force incroyable qui a forgé en partie ma personnalité amoureuse de liberté. J'éprouve une grande passion pour la magie du cinéma, en très peu de temps on peut amener un univers énorme dans un film. C'est la grande force du cinéma. J'ai eu la chance de pouvoir tourner des films d'art et d'essai et des films plus grand public qui m'ont fait connaître. J'ai été formée par des enseignants très exigeants mais cela m'a permis d'acquérir des bases solides. J'ai toujours cherché, cherché pour avancer, pour mieux faire et mieux comprendre.



Après le tournage de *Trois jours à Quiberon*, j'ai éprouvé le besoin de faire une vraie pause cinématographique et j'ai eu aussi envie de faire profiter de mon expérience au plus grand nombre, acteur ou pas. J'ai élaboré une méthode qui est un travail à travers le corps physique de l'intérieur, j'ai la capacité de voir chez les autres les vis et les filtres dans le corps que nous développons au cours de notre vie (expériences, éducation ...) pour nous protéger, nous tenir. Progressivement, on enlève les filtres, on opère un travail basé sur la respiration, la fluidité d'énergie afin de libérer la force naturelle que nous avons tous en nous. J'ai donc créé l'Atelier Escapade qui permet de faire sauter les blocages accumulés au cours d'une vie, qui permet l'intégration de l'émotion, de la pensée et du mental dans le corps. Cet atelier est un accompagnement de vie, on peut

venir avec des questionnements, des objectifs particuliers. Pour l'instant je propose ces ateliers à Montpellier, Munich et Hambourg et j'envisage d'en proposer un à Saint-Didier. Ce qui m'occupe aussi beaucoup en ce moment, c'est un projet de documentaires sur Arte. J'ai déjà tourné un documentaire pour cette chaîne dans lequel je parcourais le Far West à cheval. Etant donné le succès rencontré, la chaîne m'a proposé de tourner un voyage à cheval tout autour du monde ! Le cheval est au centre de ma vie, il intervient dans tous mes projets. C'est ma grande passion aujourd'hui. »

Ce que nous retenons de cet entretien c'est l'enthousiasme fabuleux de Marie Bäumer, sa capacité à entreprendre dans différents domaines, à mettre en œuvre ses projets même si elle n'est pas certaine du résultat, son élan vital qui semble inaltérable. Marie Bäumer c'est une bulle de Perrier en plein été qui nous transmet sa force, sa fraîcheur et sa vitalité.